



MAIRIE

20/2022



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux, le dix mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 04 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire au Pavillon de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

**PRESENTS :** Mme MJ.RUSKONE – M. J.WATIER – M.D.DUFAU -Mme I.LESBATS – M. S.LABAT-M.S.GILBERT- Mme L.LESBATS – Mme C.LACOSTE –Mme S.CHAMPILOU- Mme V. DOUET- -Mme C.GUILLET- M. T. LAMARQUE- - M. G.VILLENAVE – M. F.PEHAU- M.T.DEVERT- Mme E. TROUILLET - Mme I. DUPONT

Mmes CHAMPILOU et DOUET sont élues secrétaires de séance.

**Absents :** M. C. VIGNEAU

**Pouvoir :** M. C. VIGNEAU donne pouvoir à M. T. LAMARQUE

**Membres en exercice :** 19      **Présents :** 18

### **OBJET : Renouvellement de la convention d'adhésion au service remplacement du Centre de Gestion des Landes.**

**Vu** la délibération du Conseil municipal en date du 19 janvier 2015 relative à l'adhésion de la collectivité au service de remplacement du Centre de Gestion des Landes ;

**Considérant** qu'il convient de poursuivre l'adhésion au service remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes afin de pallier les absences éventuelles des agents titulaires de la Commune de LIT ET MIXE dans l'intérêt du service public ;

**Considérant** qu'il convient de renouveler les conditions de conventionnement et notamment la modification des tarifs de cotisation ;

Sur proposition de M. le Maire, ayant entendu l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité des présents décide,

- Renouveler l'adhésion au service de remplacement organisé par le Centre de Gestion des Landes ;
- D'autoriser M. le Maire à signer la nouvelle convention ainsi que toutes les pièces relatives à cette décision

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme.*

**Le Maire.**

Gérard NAPIAS

